



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

PROCES-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Au siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire

Vendredi 25 novembre 2022

APPROUVÉ

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE
DE MAINE-ET-LOIRE
DU 25 novembre 2022

PRÉSENTS :

Mmes DAGORN, GRELLIER, HALIMI, HUMEAU, PETITRENAUD

MM. BABICKI, BESNIER, BILLIARD, BORJON-PIRON, CHATEAU, CHOPLAIN, COUGÉ, COURANT, DE GOURMONT, DEBERTEIX, DORIVAL, FAUVEAU, JEGOU, LELIEVRE, MARBACH, MAUREL, NOYELLE, RAVARY, REIX, REYNOUARD, ROUSSEAU, VOYER, **Membres Titulaires**

Mme LEGRATIET,

MM. BATAILLE, BERTRAND, CESBRON, CORGNET, FLAMANT, GUIONNET, LANGEVIN, LEROY, POLLONO, PORTIER, ROUILLER, SALLE, **Membres associés**

MM. AUDOUIN (La Poste), BORJON-PIRON (ADECC), de GUISTI (CIA), GIDOIN (ALDEV), MANESSIER (SOLUTION éco), ROBLEDON (Angers Loire Campus) représenté par Mme BOUVIER, PELISSIER (DDETS), PRUNIER représenté par M SALLE (ARC OUEST), **Conseillers techniques**

M GROUD **Président d'Honneur**

EXCUSES :

Mmes BENOIT, BEURTON-LE MIGNON, BLANCHARD, BRATEAU, GIFFARD, LEROUGE, LUCIANI, MENARD, TANGUY, WINDELS

MM ANGIBAUD, ARAM, BODET, FAIQ, GANG, GAUCHET, GAZEAU, JABER, JUSTEAU, LACLIE, LE MAOUT, PICOT, VIOUX, **Membres Titulaires**

Mme QUERAN, SAUVOUREL

MM BESSARD, BOISSEAU, DEBRUYNE, EMERIAU, FILLON, FRANCO, LAILLET, MARTIN, REMITA, RONGERE **Membres associés**

Mmes DABIN (département 49), DEKENUYDT (CMA49) FILIPIAK (DREAL), GUILLONNEAU (CEA), LEGALLOUDEC (JCE),

NEBBULA (Angers Technopole), YANNOU (Anjou Tourisme) CHADELAUD (Banque de France), DARSONVILLE (VEGEPOLYS VALLEY)

MM APAIRE (MEDEF Choletais), BALLARINI (ALTER), BEAUFILS (Orange), BEDOUET (CIDES), BEDOUIN (We Network), BESSARD (Mécène & Loire), BOUYER (DESTINATION ANJOU), BORJON-PIRON (ADECC), CORVEE (ENEDIS), COUPRIE, représenté par MME LECLERC (CPME), DOUGE (Tribunal de Commerce), CHALOPIN (Anjou Numérique) et (AMF49), COLLIN TESSIER (VITRINES D'ANGERS) , DESROQUES (Vitrines de Saumur), DOLAY (UDCM49), GERARD (DDT), JUGUET (Ordre des avocats), LAIZE (CHAMBRE D'AGRICULTURE), LANDRAU (CJD), LEBLOIS (DCF49), LE MONNIER (COMITE LOCAL DES BANQUES), BOURGEAIS, ROLLAND (ASDEPIC), PERRINET (ANGERS FRENCH TECH), RENAUDIN (VITRINES D'ANJOU), SANCHEZ (VITRINES DE CHOLET), SCHAUPP, représenté par M TALBOTEC (MEDEF), SORIN (ORACE), THOMAS (VITRINES DE MAINE-ET-LOIRE), DAVY (SIEM), LERAY (CIDES) **Conseillers techniques**

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

M. DI CRESCENZO Alain, Président CCI France

M. VALENTINI Anthony, DG CCI France
Mme DELFAU Emma, CCI France
M. DERRAC Michel, DDFIP
M. LEANDRI Noam, ADEME
Mme ROCHER Anne, CDP49

CCI de Maine-et-Loire

Mme BOSSARD Amélie, Direction RSE
Mme CAPELE Sandrine, Direction Formation
Mme COUPRIE Isabelle, Direction des Affaires Financières
Mme HERAUD Florence, Pôle Communication
M. HOUEIX Christophe, Direction Développement des Entreprises
M. LAHEURTE Cyrille, Direction générale
M. MOSTOWIK Nicolas, DSI
Mme PICHARD-THIBEAU, Direction des Ressources Humaines
M. RANCHOUX Pascal, Direction des Relations Institutionnelles Aménagement du Territoire
M. BABONNEAU Emmanuel
Mme BAZANTE Delphine
Mme BEAUDOUX Emmanuelle
Mme BRUAND Claire
M. DOURNEAU Sylvain
Mme GIRAUD Valérie
M. GREMY Jean-Baptiste
M. GUILLET Claude
M. HADJI Amar
Mme LARDIER Nadège
M. LESCOP Tanguy
M. LOHEZIC Philippe
Mme MICHEL Annabelle
M. MERLET Antoine
M. PELERIN Bruno
M. ROBINEAU Laurent
M. ROCH Cyril
Mme ROUX Francine
Mme VERWEE Anne-Marie

Ordre du jour

1. AFFAIRES GÉNÉRALES	151
1.1 Validation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 29 septembre 2022	151
1.2. Délibérations	151
1.3. Convention	158
1.4. Représentations	158
1.5. Commission consultative des marchés	159
2. PIAN STRATÉGIQUE DU RÉSEAU DES CCI 2022-2027	159
3. FEUILLE DE ROUTE DE LA MANDATURE DE LA CCI DE MAINE-ET-LOIRE	164
3.1 Présentation générale de la feuille de route	164
3.2. Présentations des travaux et projets des commissions	165

ACCUEIL DE L'ASSEMBLÉE

Le président Matthieu BILLIARD salue la présence du président de CCI France Alain DI CRESCENZO venu pour présenter le plan stratégique national du réseau des CCI. Il le félicite pour sa promotion en tant qu'officier dans l'Ordre national du Mérite.

Le président Matthieu BILLIARD félicite également Didier CHATEAU, qui a été promu le 23 novembre, chevalier dans l'Ordre national du Mérite.

Alain DI CRESCENZO est accompagné d'Anthony VALENTINI, Directeur Général Adjoint, qui a piloté le plan stratégique national du réseau des CCI et d'Emma DELFAU, directrice de projet à CCI France nouvellement recrutée et en provenance du Ministère des Finances de Bercy.

Le président Matthieu BILLIARD déclare que cette assemblée générale est particulièrement importante, car elle vient clore la première année du mandat 2021 – 2026 et qu'elle sera l'occasion de prendre connaissance du plan stratégique pour le Maine-et-Loire pour les quatre prochaines années et le plan stratégique national du réseau des CCI.

Il indique que cette première année a permis de nourrir les différents échelons du réseau, du local au national, et du national au local.

Il indique que cette première année a également permis aux nouveaux élus de la CCI de Maine-et-Loire de s'approprier « la machine CCI ».

Alain DI CRESCENZO remercie le président Matthieu BILLIARD pour son accueil.

Il se réjouit de la présence d'un représentant de l'État, en la personne du directeur départemental des Finances publiques. Il rappelle que les CCI sont des établissements publics et qu'à ce titre elles font partie de la même famille que les services de l'État.

Il déclare être très heureux d'être à Angers pour écouter les membres de la CCI de Maine-et-Loire et pour leur présenter ce que fait CCI France.

Il indique que le réseau des CCI forme une belle maison, regroupant des personnes qui ont de l'ambition et une maison qui a la capacité à se déployer.

Il souligne le dynamisme de la CCI de Maine-et-Loire, qui se bat pour ses clients (porteurs de projets, entreprises, apprenants et autres acteurs du territoire), la motivation et l'envie de ses membres et la capacité à gérer toutes ces activités. Il constate que la CCI de Maine-et-Loire est en avance sur de nombreuses chambres concernant la facturation des services et la priorisation de ses actions. Pour cela, il la considère comme une CCI moderne.

Il déclare être fier d'appartenir à l'équipe de la CCI de Maine-et-Loire.

1. AFFAIRES GÉNÉRALES

1.1 Validation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 29 septembre 2022

Projet de Procès-verbal de l'Assemblée générale 29 septembre dernier sur l'extranet élus.

Validation unanime de l'assemblée

1.2. Délibérations

1.2.1. Plan pluriannuel d'investissements

Le président Matthieu BILLIARD souligne que les budgets présentés ce jour sont les premiers élaborés par la nouvelle équipe élue il y a un an. Ils illustrent les premières orientations stratégiques, notamment concernant les investissements.

Il souligne que la situation financière de la CCI est saine. Cela permet de continuer à investir sur le territoire.

Il indique qu'une fois encore, les résultats sont anormalement exceptionnels. Cette situation est liée aux cessions des hôtels consulaires, de Cholet et d'Angers et au fait que des investissements prévus les années passées n'ont pas pu être réalisés.

Il évoque l'évolution du modèle économique des centres de formation. Auparavant, les investissements étaient principalement portés par la Région. À présent, ils doivent être pris en charge par la CCI.

Il cite quelques-uns des investissements caractéristiques de la mandature :

- concernant l'industrie et la formation : 500 000 € sont prévus pour une nouvelle formation à Eurespace à Cholet pour renforcer les capacités des apprenants sur le projet Industrie 4.0. Cet investissement s'inscrit dans le cadre de la réponse à un appel à projet en partenariat avec la CCI de Mayenne. Des agrandissements sont également prévus à Eurespace pour un montant de 2,8 M€ et à Saumur pour 3 M€ (premières estimations).

- concernant le soutien aux commerces : la participation dans les foncières, des outils mis en place avec l'agglomération d'Angers et le Département, des banques du département et la Banque des territoires pour renforcer les endroits où le commerce est en souffrance.

- concernant l'énergie : la CCI va accélérer la mue de ses bâtiments, notamment en installant des panneaux photovoltaïques.

- concernant le futur siège dans un lieu qui regroupera l'ensemble des acteurs économiques du département, à horizon 2025.

Au total, cela représente 23 M€ d'investissement pour la mandature.

Le président Matthieu BILLIARD donne la parole à Philippe BESNIER pour la présentation du plan pluriannuel d'investissement (PPI) et son financement.

Philippe BESNIER indique qu'aux investissements prévus dans le PPI s'ajoutent les investissements courants. Le montant total des investissements s'élève pour la période 2022-2026 à 31,4 M€.

Ces investissements seront financés par la capacité d'autofinancement (CAF nette cumulée, évaluée à 16 M€), les cessions immobilières (8,5 M€) et des subventions d'investissements (956 000 €).

À la fin de la mandature, le fonds de roulement est évalué à 10 M€, ce qui correspond à 118 jours de fonds de roulement. Alors que la norme est autour de 90 jours.

Plan Pluri annuel d'Investissement		2022-2026
Fonds de roulement décembre 2021		16 001K€
Besoins		
Investissements 2022-2026		31 421K€
<i>Investissements courants 2022-2026</i>		<i>7 563K€</i>
<i>Investissements PPPI 2022-2026</i>		<i>23 858K€</i>
Ressources		
C.A.F Brute cumulée 2022-2026	18 307K€	
<i>Remboursement Emprunt</i>	<i>2 178K€</i>	
CAF Nette cumulée 2022-2026		16 129K€
Cessions immobilières 2022-2026		8 550K€
<i>Cession HC Cholet</i>		<i>1 650K€</i>
<i>Cession HC Angers</i>		<i>6 900K€</i>
Subventions d'investissement		956K€
Autre ressources		33K€
Variation en fonds de roulement		-5 752K€
Fonds de roulement décembre 2026		10 249K€
<i>Nb de jours de fonds de roulement</i>		<i>118</i>

1.2.2. Budgets rectificatifs 2022 et budgets primitifs 2023

Philippe BESNIER présente les faits marquants des budgets rectificatifs 2022 et primitifs 2023. Les budgets sont à l'image des choix stratégiques décidés par les élus. Des investissements structurants ont démarré en 2022.

De nouvelles clés de répartition de la taxe CCI (TCCI) entre les CCI de la région ont été mises en place. La mutualisation d'un certain nombre de coûts, comme l'informatique, supportés par la CCI régionale, qui répartit les coûts en fonction des usages des Chambres a permis de faire d'importantes économies dans les Chambres de la région.

La pesée économique du Maine-et-Loire a été bien prise en compte, ce qui montre la dynamique du territoire.

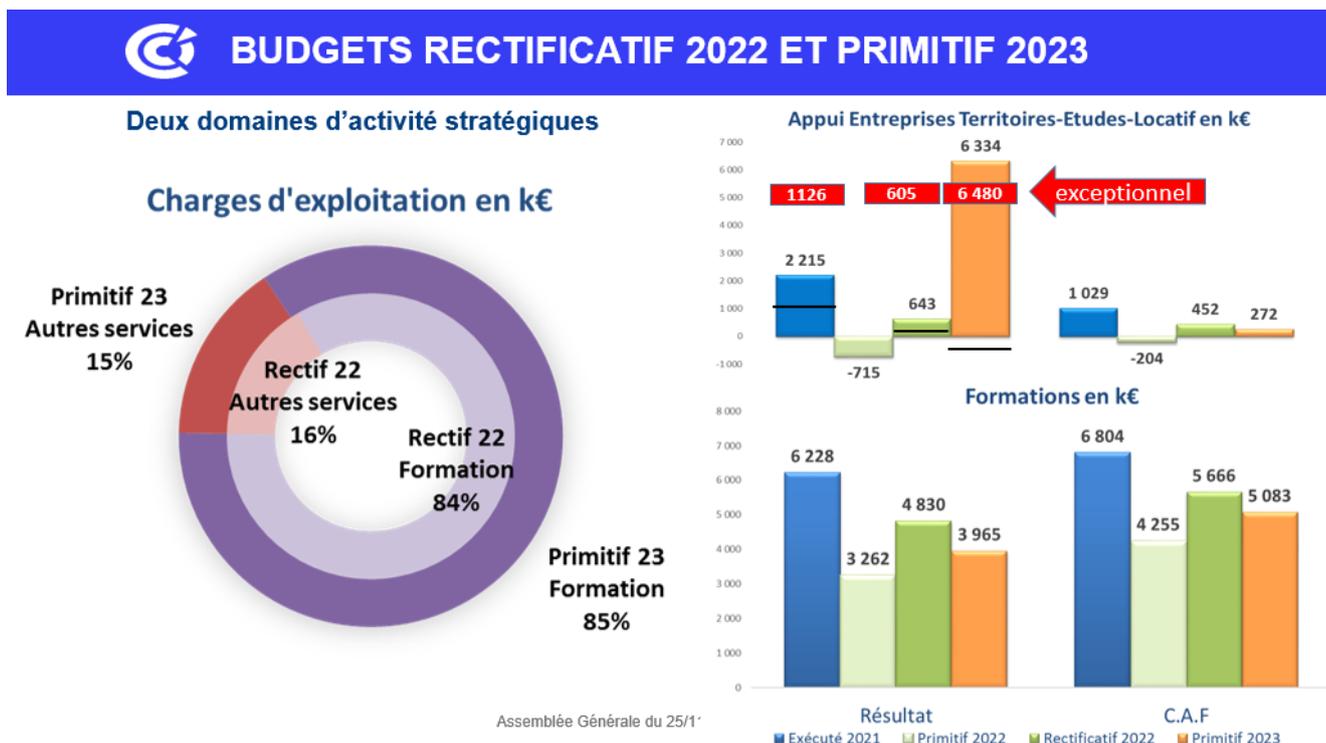
La masse salariale est en augmentation (NAO et prise en compte de l'inflation).

Le coût des charges courantes a beaucoup augmenté : le coût de l'énergie a été multiplié par 6 entre 2022 et 2023.

Philippe BESNIER souligne la part très importante de la formation dans l'activité de la CCI de Maine-et-Loire et son excellence opérationnelle. L'activité de formation représente 84% du budget pour 2022 et 85% pour 2023.

Il précise que le coût facturé aux OPCO comprend désormais la formation dispensée et les frais liés à la gestion des bâtiments.

Les frais de personnel représentent l'essentiel du budget.



Soldes intermédiaires de gestion en k€	Exécuté 2020	Exécuté 2021	Primitif 2022	Rectificatif 2022	Primitif 2023
Ressources d'exploitation	32 111	36 290	33 612	37 274	38 581
TCCI	3 885	3 024	2 606	2 769	2 910
Ressources propres	28 227	33 265	31 006	34 505	35 671
Ventes de marchandises et autres produits	5 040	6 481	5 962	6 215	6 321
Facturation OPCO /Subvention	23 186	26 784	25 043	28 291	29 350
Charges externes d'exploitation	7 405	8 280	8 513	9 301	9 897
Achats de marchandises	17	16	12	15	16
Autres achats et charges externes	7 127	7 975	8 243	8 987	9 629
Autres charges	261	289	257	298	253
Valeur ajoutée	24 706	28 010	25 100	27 974	28 684
Impôts	366	350	349	332	253
Frais de personnel	18 788	19 574	20 381	21 226	22 808
Excédent brut d'exploitation	5 552	8 085	4 369	6 415	5 623
Reprise provisions et Amortissements	1 699	2 359	997	1 123	1 062
Dotations aux amortissements	2 361	2 292	2 443	2 266	2 582
Dotations aux provisions	512	482	47	107	17
Résultat d'exploitation	4 378	7 671	2 876	5 165	4 086
Résultat financier	-180	-305	-284	-285	-266
Résultat courant avant impôt	4 198	7 365	2 592	4 880	3 821
Résultat exceptionnel	5	1 126	0	605	6 480
Résultat	4 166	8 443	2 547	5 473	10 299

Les effectifs pour l'activité d'appui aux entreprises sont quasiment constants.

L'augmentation des effectifs de CCI Formation est liée à l'ouverture de nouvelles filières et au renforcement des filières existantes.

Concernant l'activité d'appui aux entreprises et aux territoires, Philippe BESNIER indique que la TCCI ne suffit pas à compenser le budget (5,3 M€) qui est consacré aux différentes actions. La quasi-totalité de cette taxe est fléchée vers cette activité (2,9 M€ pour 2023). La facturation propre est assez importante : 1,6 M€.

Philippe BESNIER indique que la facturation de certains services est un sujet sensible : quels services la Chambre peut-elle facturer ? Qu'est-ce qu'elle ne facture pas ? Qu'est-ce qui entre dans le marché concurrentiel ? Les entreprises considérant qu'elles ont déjà payé le service par le fléchage des taxes pour frais de Chambre comprennent parfois difficilement que des services soient facturés.

Concernant l'évolution de la TCCI, Philippe BESNIER constate qu'avec un budget divisé par deux, la CCI réussit à faire une belle performance. Il suggère que l'État a peut-être essayé par l'intermédiaire du « cobaye CCI » de tenter une nouvelle voie qui consisterait à diviser le budget par deux pour faire le même travail.

Concernant le budget formation, le résultat opérationnel de CAF s'élève à 5,6 M€ pour 4,2 M€ prévus dans le budget primitif, soit +1,4 M€. Cet écart important peut s'expliquer par plusieurs éléments : l'augmentation des besoins des entreprises en termes de formation pour faire face aux problématiques de recrutement, le soutien de l'État pour l'alternance et l'excellence opérationnelle des activités de formation qui permet de réduire les ruptures de contrats.

Philippe BESNIER souligne que le montant des excédents permet d'envisager sereinement l'avenir, en particulier en termes d'investissements pour que les apprenants puissent travailler sur des équipements haut de gamme et apporter un vrai savoir-faire lorsqu'ils sont recrutés dans les entreprises.

Philippe BESNIER invite les élus à lire le rapport de gestion, accessible sur l'Intranet, qui regroupe les commentaires de l'ensemble des services sur l'activité de la CCI. Ce document d'une rare qualité et d'une rare richesse permet de comprendre les différents mécanismes pour l'élaboration des budgets. Il salue le travail réalisé sur ce rapport de gestion.

Philippe BESNIER insiste sur le caractère exceptionnel des résultats liés aux cessions des hôtels consulaires de Saumur, Cholet et Angers dans les budgets 2021, 2022 et 2023.

Philippe BESNIER présente les investissements prévus en 2022 et 2023.

Il précise qu'il a été décidé de flécher les cessions vers des projets d'investissement, qui ont déjà en partie été engagés, en particulier à Angers (ligne comptes à termes).

BUDGETS RECTIFICATIF 2022 ET PRIMITIF 2023 Investissements & Immobilisations financières							
INVESTISSEMENTS EN K€		RECTIFICATIF 2022	PRIMITIF 2023	IMMOBILISATIONS FINANCIERES EN K€		RECTIFICATIF 2022	PRIMITIF 2023
	TERRAINS	500	0				
	AGENCEMENT ET TRAVAUX	1 476	3 364				
	MOBILIER	85	20		PARTICIPATIONS	558	0
	PC LOGICIEL AUDIOVISUEL	683	557		COMPTES A TERMES *	2 800	8 000
	MATERIEL PEDAGOGIQUE	598	140				
		3 342	4 081			3 358	8 000
	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	0	356				

* en prévision des projets immobiliers en cours

Philippe BESNIER indique que le fonds de roulement de la CCI, correspond à 181 jours de fonctionnement. Cela représente presque deux fois ce qu'exige la norme.

FONDS DE ROULEMENT en k€	RECTIFICATIF 2022		PRIMITIF 2023	
	Emplois	Ress.	Emplois	Ress.
FONDS DE ROULEMENT BRUT N-1		16 335		16 995
Résultat de l'exercice		5 473		10 299
Dotations aux amort / prov - Réintégrations et reprises		645		-4 944
<i>Sous-Total C.A.F.</i>		<i>6 118</i>		<i>5 355</i>
Cessions ou réduction d'éléments d'actif		1 650		6 900
Subventions				356
Emprunts et cautions		16		17
Total Ressources		7 785		12 628
Immobilisations incorporelles et corporelles	3 341		4 081	
Immobilisations financières	3 358		8 000	
<i>Sous-Total Immobilisations</i>	<i>6 699</i>		<i>12 081</i>	
Remboursements d'Emprunts	426		438	
Total Emplois	7 125		12 519	
VARIATION DE FONDS DE ROULEMENT BRUT TOTAL*		660		110
FONDS DE ROULEMENT BRUT		16 995k€		17 105k€
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		334k€		334k€
FONDS DE ROULEMENT NET		16 661k€		16 771k€
soit en nombre de jours		181		171

Philippe BESNIER indique que le tableau 4.9 montre la dépendance de certaines actions de la CCI à la taxe CCI, payée par les entreprises du département.

Par exemple, le taux de dépendance à cette taxe pour l'accompagnement des porteurs de projets sur les modalités de financement est de 79% en 2022. Aucun organisme privé ne propose ce type d'accompagnement.

De nombreuses entreprises qui ont présenté leur projet via le dispositif « Pitch for money », porté par la CCI, ont fait par la suite la une de la presse régionale, voire au-delà.



BUDGETS RECTIFICATIF 2022 ET PRIMITIF 2023 Répartition TCCI – Présentation Norme 4.9

PROGRAMMES	Rectificatif 2022			Primitif 2023			
	TCCI AFFECTEE en k€	taux Besoin en TCCI *	taux dépendance **	TCCI AFFECTEE en k€	taux Besoin en TCCI *	taux dépendance **	
A01	Formalités / CFE	80	3%	17%	77	3%	17%
A02	Création transmission reprise	556	18%	56%	565	20%	54%
A03	Développement international	45	1%	32%	54	2%	35%
A04	Innovation, numérique	600	20%	76%	556	20%	75%
A05	Développement durable / environnement	340	11%	46%	214	8%	39%
A06	Développement réseaux et filières pour les entreprises	425	14%	69%	442	16%	70%
A07	Développement commercial, financement	247	8%	79%	218	8%	71%
A08	Information économique	481	16%	72%	454	16%	72%
B05	Découverte - Orientation professionnelle		0%	0%	21	1%	34%
C01	Développement et aménagement du territoire	223	7%	70%	192	7%	63%
D01	Mission consultative territoriale	51	2%	100%	49	2%	100%
Besoin en TCCI		3 047			2 840		
TCCI perçue		2 769			2 910		

Philippe BESNIER donne la parole à Nicolas BABICKI, président de la commission finances.

Nicolas BABICKI indique que la commission des finances s'est réunie le 9 novembre et a émis un avis favorable.

Il souligne que 36% du financement sont assurés par la cession des actifs, 54% par la CAF et 9% sont prélevés sur le fonds de roulement.

Philippe BESNIER adresse un grand MERCI à l'ensemble des équipes, et en particulier à sa directrice, Isabelle COUPRIE, pour tout le travail accompli dans la préparation de cette présentation des budgets.

Le président Matthieu BILLIARD remercie également l'ensemble des équipes de la CCI pour leur travail. Il précise qu'une grande partie des membres du comité de direction élargi participe ce matin à l'assemblée générale. Il indique que c'est grâce à leur travail au quotidien que ces résultats peuvent être atteints.

Validation unanime de l'assemblée du plan pluriannuel d'investissements

Avant le vote du budget rectificatif 2022, le président Matthieu BILLIARD présente les chiffres clés. Il souligne que ces montants ont rarement été atteints et qu'il s'agit d'une période charnière.

**BUDGET RECTIFICATIF 2022**
CHIFFRES CLES

Résultat de l'exercice	5 473 k€
Capacité d'autofinancement	6 118 k€
Solde budgétaire global	660 k€
Taxe pour frais de chambre	2 769 k€
Fonds de roulement net en fin d'exercice	16 661 k€
Fonds de roulement net en nombre de jours	181 Jours

Assemblée Générale du 25/11/2022Validation unanime de l'assemblée pour le budget rectificatif 2022

Avant le vote du budget primitif 2023, le président Matthieu BILLIARD indique que le résultat final est encore plus important que celui de 2022. Cette situation est liée à la cession de l'hôtel consulaire d'Angers. Le fonds de roulement prévu est similaire à celui de 2022.

**BUDGET PRIMITIF 2023**
CHIFFRES CLES

Résultat de l'exercice	10 299 k€
Capacité d'autofinancement	5 355 k€
Solde budgétaire global	110 k€
Taxe pour frais de chambre	2 910 k€
Fonds de roulement net en fin d'exercice	16 771 k€
Fonds de roulement net en nombre de jours	171 Jours

Assemblée Générale du 25/11/2022Validation unanime de l'assemblée pour le budget primitif 2023

Le président Matthieu BILLIARD indique que ces votes sont des moments forts de l'assemblée. Ils vont permettre de mettre en œuvre les projets.

1.2.4 Prise de participation au capital de ChamberSign

Le président Matthieu BILLIARD indique que ChamberSign permet de sécuriser les signatures électroniques.

L'association a été créée en 2000 à l'initiative de l'ACFCI (désormais CCI France) et de plusieurs CCI.

Les mutations rapides du marché de la signature électronique requièrent une structure plus agile qu'une association loi 1901.

Dans le cadre de la loi Pacte, il est conseillé aux associations ayant des activités concurrentielles entre leurs membres ou avec d'autres personnes publiques et dont ils assurent le contrôle de se transformer en société commerciale.

Cette évolution permettra d'avoir plus de capitaux.

La création effective de la SAS ChamberSign France par transformation sera réalisée en décembre 2022, après la création du véhicule d'investissement et les dépôts du Capital par les actionnaires.

Le capital de la SAS CHAMBERSIGN France s'élève à près de 500 000 €. Il se répartira de la façon suivante : CCI Fondatrices (10) : 46%, CCI France : 34% et les autres CCI via le fonds d'investissement, Societe consulaire d'investissement numérique, SOCODIN : 20%.

Il est proposé que la CCI de Maine-et-Loire entre dans le capital à hauteur de 9 000 €.

Éric GROUD demande si les recours à la création de ChamberSign ont été purgés.

Cyrille LAHEURTE confirme que le Conseil d'État a totalement validé le positionnement des CCI sur ces dispositifs il y a un an et demi.

Validation unanime de l'assemblée

1.3. Convention

- **Avec ABAB**

Le président Matthieu BILLIARD indique que ABAB est un réseau d'investisseurs, accompagné par CCI49 et auquel la Chambre amène des dossiers.

La CCI de Maine-et-Loire est rémunérée à hauteur de 10 000 € sur les dossiers.

Il est proposé de renouveler la convention avec ABAB dans les mêmes termes que l'année dernière.

Validation unanime de l'assemblée

1.4. Représentations

- À la Commission communale pour l'accessibilité de la Ville d'Angers

Le président Matthieu BILLIARD indique que la Ville d'Angers demande à la CCI de Maine-et-Loire de continuer à siéger à la Commission communale pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans les transports et les lieux publics.

Le Bureau propose de désigner Cynthia PETITRENAUD, membre élue.

Validation unanime de l'assemblée

- À la Commission permanente de règlement à l'amiable de Mauges sur Loire

Le président Matthieu BILLIARD indique qu'une commission de règlement à l'amiable a pour mission d'instruire les dossiers de demande d'indemnisation déposés par les commerçants.

La CCI de Maine-et-Loire est sollicitée par la commune de Mauges sur Loire pour siéger à la nouvelle CPRA constituée en raison des travaux réalisés dans le centre bourg.

Le Bureau propose de désigner Antoine MERLET, collaborateur CCI, responsable de l'Agence Cholet-Mauges.

Validation unanime de l'assemblée

- À la Commission permanente de règlement à l'amiable de Montrevault-sur-Evre

Le Bureau propose de désigner Antoine MERLET, collaborateur CCI, responsable de l'Agence Cholet-Mauges.

Validation unanime de l'assemblée

1.5. Commission consultative des marchés

Yannis BORJON-PIRON remercie l'équipe qui s'occupe à la CCI de l'étude des marchés.

Il indique que les documents présentés en commission pour valider les offres proposées sont toujours d'une grande qualité. Il indique que la commission s'est réunie la veille pour valider le marché pour la maintenance des appareils de chauffage. Ce marché a posé question sur le niveau des offres.

Il y avait deux lots :

Dévolution du nouveau marché en 2 lots :

- Lot 1 : maintenance des installations de chauffage des sites d'Angers et Saumur (montant forfaitaire estimé à 12 200 € HT annuel).

- Lot 2 : maintenance des installations de chauffage du site de Cholet (montant forfaitaire estimé à 16 000 € HT annuel).

Durée : 4 ans (1 an reconductible 3 fois)

Prise d'effet : 1er janvier 2023.

Le marché a été attribué à Thermique de l'Ouest pour les montants annuels suivants:

- lot 1 Angers et Saumur : 10 448 € HT

- lot 2 Cholet : 13 077 € HT.

2. PLAN STRATÉGIQUE DU RÉSEAU DES CCI 2022-2027

Le président Matthieu BILLIARD souligne la nécessité de rationaliser les différents services de l'État, dont le réseau des CCI qui sont des établissements publics, tout en conservant le lien avec les entreprises du territoire.

Il évoque l'importance des CCI territoriales pour le président de CCI France, illustrée ce jour par sa présence à l'assemblée générale de la CCI de Maine-et-Loire.

Alain DI CRESCENZO indique qu'avant d'être élu président de CCI France, il a fait le tour de France en voiture. Cela lui a rappelé ses premières années d'entrepreneur lorsqu'il se déplaçait dans les différentes régions françaises.

Il est entrepreneur depuis l'âge de 25 ans. Il est resté toute sa carrière dans la même entreprise, qui est passée de 3 à un millier de collaborateurs et qui est devenue leader mondial dans son domaine.

Né à Marseille, dans le quartier du Panier, il a bénéficié de l'ascenseur social grâce à l'école. Après des études d'ingénieur, il a décidé de devenir entrepreneur. Il a beaucoup de respect pour le réseau des CCI qui lui a permis de développer son entreprise.

Lorsque son entreprise est entrée en Bourse, il a souhaité renvoyer la balle. Il a commencé comme conseiller technique. Puis il a été membre élu, puis président de commission, puis président d'une CCI territoriale, puis président d'une CCI régionale et enfin président de CCI France depuis le 25 janvier.

Il évoque la présentation du plan stratégique du réseau des CCI le 11 octobre à la scène musicale à Boulogne-Billancourt en présence de 1 000 personnes.

Il salue les collaborateurs et collaboratrices de la CCI de Maine-et-Loire. Il est heureux de la présence de plusieurs d'entre eux à l'assemblée générale et qu'ils aient participé massivement à la présentation du plan stratégique du réseau le 11 octobre.

Alain DI CRESCENZO explique pourquoi l'élaboration d'un plan stratégique pour le réseau a été considérée comme une démarche indispensable.

- **Pour la dimension du réseau** : 22 CCI, 4 400 chefs entreprises et 14 000 collaborateurs.

Il est impossible de motiver 20 000 personnes sans plan stratégique.

- **Pour l'importance des opérations** :

330 000 porteurs de projets accompagnés par an et 450 000 entreprises accompagnées par an.

Avec ses 104 CFA, ses 143 établissements de formation professionnelle et continue, ses 18 établissements d'enseignement supérieur de gestion et commerce, ses 16 écoles de management et ses 9 écoles d'ingénieurs et ses 400 000 jeunes et adultes formées par an avec un maillage territorial extraordinaire, le réseau des CCI constitue le premier formateur du pays après l'Éducation nationale.

Le réseau des CCI gère également 500 infrastructures essentielles, dont certaines sont rentables et d'autres moins.

Il est impossible de piloter une telle volumétrie d'actions sans plan stratégique.

- **Pour décliner l'ambition des CCI** afin qu'elles créent plus de valeur pour leurs clients, qu'elles soient plus performantes et efficaces, qu'elles anticipent plus les besoins de l'État – il est nécessaire d'être compris par la tutelle et de se faire comprendre afin que la trajectoire des prestations proposées soit conforme aux moyens donnés – , que les CCI collaborent plus avec les services de l'État et les syndicats patronaux et qu'elles communiquent plus.

Il est impossible de décliner une telle ambition sans plan stratégique.

Alain DI CRESCENZO explicite les six qualificatifs retenus pour le plan stratégique :

- **Représentatif** : 23 000 clients, élus et collaborateurs connectés sur la plateforme « make.org », 1 360 propositions déposées sur le thème « quelles doivent être les priorités d'actions pour les CCI à l'avenir ? », 150 000 votes enregistrés sur les propositions, 50 entretiens qualitatifs pour entendre nos tutelles et partenaires.

- **Fédérateur** : 150 élus et collaborateurs, mobilisés pendant 6 mois, 30 éclaireurs élus et collaborateurs pour animer la démarche, 70 ateliers de travail réalisés.

- **Centré client**.

- **Ambitieux** : l'ambition du plan est d'être :

« le premier réseau public de proximité, accélérateur de l'économie et de la croissance durable des entreprises en France et à l'international ».

- **Structurant**

- **Engageant**, suivi par sept indicateurs pour mesurer son impact

Un Plan stratégique CENTRÉ CLIENT

les 10 messages clés

1

Continuer à agir en hyper-proximité pour les entreprises et les entrepreneurs

2

Cibler les porteurs de projets et les TPE-PME comme cœurs de cibles des CCI

3

Adapter encore mieux les offres CCI aux besoins actuels et futurs des entreprises

4

Engager les CCI sur des travaux de prospective économique

5

Faire de l'orientation et des compétences un pilier de l'action des CCI

6

Faire vivre le caractère et les missions de service public des CCI

7

Renforcer la communication et la valorisation des offres et projets CCI

8

Monter encore plus en compétences les équipes des CCI

9

Faire réseau pour une création de valeur augmentée

10

Accélérer les dynamiques partenariales

Un Plan stratégique STRUCTURANT



Nos 8 projets TOTEM

CCI TRANSITIONS

Une *task force* pour la transformation de toutes les entreprises

CCI COMPETENCES

Une mobilisation inédite pour le plein emploi et les métiers de demain

CCI TRANSMISSION-REPRISE

Le hub du « passage de relais » des entreprises

CCI DATA

Une base de connaissance des entreprises et des opérations CCI

CCI FRANCE 2030

Un dispositif pour la réussite du programme « France 2030 »

CCI COMMERCE EXTERIEUR

Une mobilisation inédite au service de l'amélioration de la balance commerciale

CCI ECONOMIE DE PROXIMITE

Un observatoire national pour anticiper et agir au service des entreprises et des territoires

CCI ACADEMIE

Une Ecole des acteurs du réseau (élus, collaborateurs et partenaires)

Un Plan stratégique ENGAGEANT

le déploiement
est monitoré
par 7
indicateurs

➤ IMPACTS DE NOS ACTIONS SUR la CRÉATION DE VALEUR, L'INVESTISSEMENT ET L'EMPLOI

➤ PÉNÉTRATION DU MARCHÉ

➤ PERFORMANCE PAR TYPE D'ACTIVITÉ

➤ SATISFACTION CLIENTS

➤ EFFET DE LEVIER TCCI

➤ ENGAGEMENT DES ÉLUS ET COLLABORATEURS

➤ EFFICACITÉ DES MUTUALISATIONS



Concernant l'engagement du plan stratégique, Alain DI CRESCENZO déclare qu'il veut pouvoir répondre à l'État sur l'impact des actions des CCI sur le territoire.

Il relate qu'alors qu'il venait d'être élu président, la ministre du Travail, Élisabeth Borne, l'a appelé pour lui demander s'il serait d'accord pour travailler avec elle sur la loi sur l'immersion professionnelle pour favoriser le recrutement des chômeurs de longue durée. Sur 50 000 entreprises contactées, 23% ont accepté d'accueillir un chômeur de longue durée, soit un peu plus de 10 000 chômeurs recrutés. S'appuyant sur le coût que représente un chômeur (50 000 €), Alain DI CRESCENZO démontre que cette seule action représente un retour sur investissement pour l'État de 500 000 €.

Après la présentation du plan stratégique, Alain DI CRESCENZO présente les victoires obtenues par le réseau :

- **la stabilité des ressources pour les CCI** grâce à la mobilisation du réseau sur les opérations et l'ambition définie par le plan stratégique.

- **la répartition 2023 de la TCCI** votée par l'assemblée générale le 25 octobre 2022, avec quatre enjeux : soutenabilité, pérennité, simplicité et solidarité. La performance et la solidarité sont rehaussées par rapport à 2022.

- **la nouvelle convention CCI - Business France**

- **l'organisation de CCInergies** avec 1 000 élus et collaborateurs présents, 1 600 connexions, 500 personnes à la soirée network.

- **la conclusion à l'unanimité de 2 accords** (accord de méthode, convention collective et accords nationaux et NAO) avec les organisations syndicales (CFDT, UNSA, CGT, CFE-CGC) le 12 octobre. Direction et syndicats se sont accordés sur une augmentation de +3,5% du point et 1% pour les réajustements.

Alain DI CRESCENZO déclare que compte tenu de l'augmentation de l'inflation, cette revalorisation était nécessaire.

- **le lancement d'un plan sobriété** le 29 août à la REF.

Alain DI CRESCENZO conclut son intervention par la présentation des enjeux à court terme, en insistant sur la crise énergétique, qui pourrait mettre le pays à plat ventre.

Il indique que contrairement à la terrible crise Covid, tous les pays ne sont pas logés à la même enseigne. La situation n'est pas la même pour les pays qui ont des hydrocarbures et ceux qui n'en ont pas. En France, l'augmentation de l'énergie pourrait atteindre 300 % en 2023. Or le seuil de

tolérance des entreprises à l'augmentation du prix de l'énergie est de 133%. C'est pourquoi les CCI ont un rôle à jouer pour accompagner les entreprises les plus touchées.

Nos enjeux à court terme

URGENCE : crise énergétique

Poursuivre et amplifier nos actions d'accompagnement !

PLAN STRATEGIQUE

Place désormais au déploiement !

INDICATEURS

Définition des indicateurs de performance 2023

COP & COM

Formalisation et signature en lien avec notre plan stratégique

PARTENARIATS

Accélération de notre dynamique collaborative pour mieux servir les entreprises

ETRE RESEAU

CCINERGIES 2023 et Plan de déplacements 2023 sur les territoires

PROJETS ET OUTILS DIGITAUX

Plan d'urgence pour mettre à niveau notre SI au service des CCI

INFLUENCE ET COMMUNICATION

Deux mots clés : intensifier & cadencer

Éric GROUD se réjouit de l'ambition de constituer enfin un vrai réseau et la volonté de mettre en place des règles de fonctionnement pour favoriser la cohésion entre les CCI. Il souligne que les CCI doivent travailler sur un point qui semble ignoré collectivement.

Il considère que l'environnement de tempête (le réchauffement climatique et l'enjeu énergétique) n'est pas suffisamment pris en compte par les CCI, préoccupées par leur réorganisation.

Il considère que les économies occidentales, biberonnées aux énergies fossiles, doivent absolument accélérer leur cure de désintoxication, qu'il faut arrêter de détruire la nature et d'arrêter de considérer que la nature est le décor des loisirs.

Il indique que la France est le mauvais élève de l'Europe en matière de biodiversité et de pollution de l'eau. Il évoque également l'enjeu démographique (augmentation de la population, vieillissement et urbanisation). Il indique que 70 000 décès sont liés à la pollution urbaine chaque année.

Il ajoute l'enjeu économique. Il indique qu'avec le modèle capitaliste forcené, 30% de ce qui est produit est jeté. Il estime que l'économie circulaire, de proximité, collective, de la fonctionnalité doit être encouragée.

Il estime que les CCI doivent contribuer au réenchantement du vivre ensemble dans leurs territoires, que c'est collectivement que la solution sera trouvée. Il estime qu'il faut que les acteurs des CCI aient conscience des turbulences qu'ils vont devoir affronter, qu'il faut faire un New Deal vert et les CCI doivent être actrices des changements que cela implique. Il estime que c'est le chantier auquel il faut s'atteler collectivement, que cela renforcera le sens donné à l'activité des CCI. Or, le sens crée le mouvement et le mouvement crée la cohésion.

Alain DI CRESCENZO indique que 30% des actions d'accompagnement des CCI en 2022 étaient liés à l'environnement. Les CCI doivent être exemplaires sur ce sujet. Il évoque les diagnostics énergie réalisés avec l'ADEME. 600 000 € de communication ont été investis pour inciter à faire des économies d'énergie. 17 millions de personnes ont été touchées par les spots diffusés sur les radios RMC et RTL. 5,3 millions de personnes ont été touchées par les encarts publicitaires diffusés dans la presse quotidienne régionale.

Près de 9 millions de personnes ont été touchées par les diffusions sur les réseaux sociaux.

Il évoque la baisse de près de 6% de la consommation d'énergie à mettre en corrélation avec les diagnostics énergie réalisés avec l'ADEME.

Il indique que l'économie circulaire, de proximité et le fait de réimplanter des entreprises industrielles en France font partie du plan stratégique. Il reconnaît l'importance de suivre la consommation en eau. CCI France accompagne les politiques publiques. Le premier sujet à suivre de la part tutelle, c'est l'environnement. Cela fait partie des grandes priorités.

Fabien SALLÉ demande ce qui est prévu en termes d'accompagnement collectif sur ce sujet. Il lui semble difficile de toucher les entrepreneurs un par un. Il faut les amener à réfléchir collectivement.

Alain DI CRESCENZO évoque les points énergie et l'accompagnement collectif concernant la consommation d'énergie. Il évoque la multiplicité des questions auxquelles sont confrontés les jeunes dirigeants : l'impact de la guerre en Europe, la pénurie de matières premières, l'inflation, la pénurie d'emplois, le coût de l'énergie, le black-out à cause du Covid. Ces jeunes entrepreneurs se trouvent perdus. Ils ont besoin d'une boussole. Ils ont besoin d'avoir un accompagnement individuel pour connaître l'impact pour leur entreprise. C'est pourquoi il faudra pouvoir proposer les deux types d'accompagnement : collectif, qui permet de se remonter le moral à plusieurs, et d'un accompagnement technique individuel.

Il évoque les clubs d'entreprise, qui se réunissent dans certains territoires à la CCI. Il suggère que les CCI pourraient être considérées comme les maisons des clubs d'entreprise.

3. FEUILLE DE ROUTE DE LA MANDATURE DE LA CCI DE MAINE-ET-LOIRE

3.1 Présentation générale de la feuille de route

Le président Matthieu BILLIARD déclare que la CCI de Maine-et-Loire n'aurait pas pu faire son plan stratégique sans le relier à celui de CCI France. Le plan reprend ce qui a été remonté par les groupes de travail et les commissions ainsi que les axes du plan stratégique de CCI France, adaptés au territoire. Il précise que le plan présenté ce jour n'est pas définitif.

Il rappelle l'ambition de son équipe exprimée lors des élections : « Ensemble, accélérons la transformation de nos entreprises ». Une transformation à la fois énergétique, sociale, environnementale et numérique.

Le président Matthieu BILLIARD indique que la CCI de Maine-et-Loire fait partie de celles qui se sont engagées fortement dans cette transition aux multiples facettes. Il est heureux que CCI France reprenne ce sujet partagé par tous aujourd'hui. Il évoque le rôle à jouer par les CCI pour la formation dans les centres de formation des CCI. Ces deux éléments contribuent au fait que le plan stratégique de la CCI de Maine-et-Loire est en adéquation forte avec celui de CCI France.

Il présente trois points forts du plan :

- la création d'une « task force » pour accompagner les chefs d'entreprise dans la transition et les informer sur les financements possibles.
- L'utilisation à bon escient du numérique.
- Adapter encore plus la formation aux besoins des entreprises et valoriser les formations dispensées dans les CFA. Le président Matthieu BILLIARD cite le partenariat avec l'UIMM et la construction d'un campus de l'apprentissage à Angers.

Le président Matthieu BILLIARD indique qu'un court métrage sera réalisé sur cette assemblée générale afin de communiquer sur ce plan stratégique de manière dynamique.

Avant de donner la parole aux pilotes des commissions, il pointe trois des 11 projets totem :

- fédérer les acteurs du développement économique au plus près des territoires à « La Fabrique » à Angers.

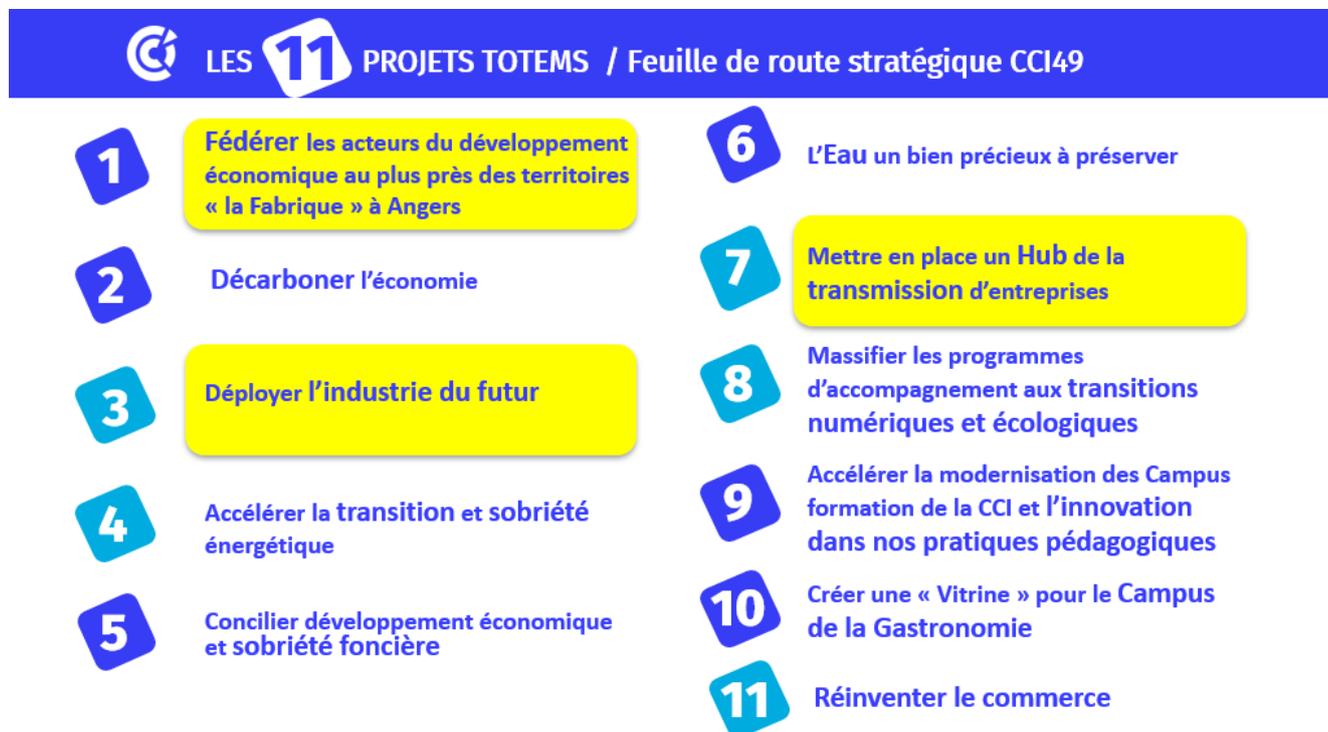
- Déployer l'industrie du futur :

Anne-Céline HUMEAU indique qu'il s'agit d'accélérer le développement industriel du territoire et la transformation des entreprises industrielles, notamment concernant les enjeux environnementaux, s'appuyant sur trois éléments : échanger sur les bonnes pratiques avec des représentants de tout

l'écosystème, accompagner les projets de développement des entreprises et la formation des jeunes avec le centre de formation usines du futur, qui va s'installer dans le Choletais.

- Mettre en place un hub de la transmission d'entreprise.

Le président Matthieu BILLIARD indique que la CCI de Maine-et-Loire considère que son rôle est de fédérer dans le département l'ensemble des acteurs qui œuvrent pour la transmission d'entreprise et de définir qui intervient et à quel moment. Le rôle de la CCI n'est pas de faire de l'intermédiation, de la vente d'entreprise, mais d'accompagner les entreprises qui ne sont pas aidées.



3.2. Présentations des travaux et projets des commissions

- Commission entrepreneuriat responsable et croissance soutenable

Philippe COUGÉ remercie toutes les personnes qui participent à cette commission.

Il rappelle le périmètre d'action de cette commission : l'entrepreneuriat responsable et la croissance soutenable, la mutation du commerce, l'animation des MCTE à Angers, Saumur et Cholet et les deux événements « Embarquement international » et la « Grande aventure d'entreprendre ».

Il évoque l'association ADECC (association pour le développement de l'économie circulaire et collaborative), créée sous l'impulsion de la CCI, qui a pris son envol et la Fondation Mécène et Loire. L'une des actions retenues par la commission est de diffuser la RSE auprès des apprentis du CFA, qui sont des ambassadeurs dans les entreprises qui les emploient.

Philippe COUGÉ souligne qu'il ne faut pas voir la RSE comme une matière à enseigner, mais comme une vision transversale de l'organisation de l'entreprise de demain. Les apprentis et étudiants sont des parties prenantes essentielles pour faire face aux enjeux du climat. L'objectif est de former les 3000 apprentis et leurs tuteurs.

Une autre action consiste à capitaliser sur le label Lucie obtenu par la CCI de Maine-et-Loire en 2017. Un passeport « entrepreneur responsable » va être lancé dans les MCTE. Il permettra de valider les questions de la RSE au moment de la création de l'entreprise.

L'objectif est que la CCI ait un rôle de fédérateur sur ce sujet et de créer un maillage de facilitateurs.

La commission œuvre aussi pour la création d'un programme Dinamic+ RSE.

L'objectif est d'accompagner 500 porteurs de projets dans la mandature, d'avoir 100 nouveaux ambassadeurs RSE chaque année et que 400 nouvelles entreprises s'engagent dans une démarche RSE. Philippe COUGÉ conclut en disant qu'il faut agir aujourd'hui pour ne pas subir demain.

- Information et financement du développement

Philippe BESNIER présente les actions prioritaires par la commission information et financement du développement.



- Commission sur l'optimisation des usages numériques

François LELIÈVRE indique que trois groupes de travail ont été constitués au sein de cette commission, dédiée à l'optimisation des usages numériques : un en lien avec le commerce piloté par Dominique Gazeau, un en lien avec l'industrie, qu'il pilote et un troisième lié aux ressources humaines, piloté par Virginie BEURTON LE MIGNON.



Optimisation des usages du numérique CCIT49

CE QUE NOUS ALLONS RENFORCER

Faciliter le partage d'expériences entre industriels sur la performance de leur outil de production et le recours à la dématérialisation pour les commerçants

*+
Fédérer les acteurs de l'écosystème numérique 49 et promouvoir leurs offres auprès des TPE-PME*

CE QUE NOUS DEVONS ACCÉLÉRER

Augmenter la vente en ligne pour les commerçants (club @commerce, market place...)

*+
Faciliter les recrutements et évaluer les compétences numériques des collaborateurs.trices*

CE QUE NOUS VOULONS EXPLORER

L'appropriation des moyens d'exploitation de la data et de l'intelligence artificielle

 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

François LELIÈVRE évoque le programme régional sur l'utilisation de la data et de l'intelligence artificielle, co-financé par l'Europe, doté d'un budget de 5,3 M€ pour la région Pays de la Loire, pour la période 2022-2025.

- Commission proximité territoriale et connexion à l'écosystème

En l'absence de Philippe VIOUX, Nicolas BABICKI présente les trois axes : fédérer les écosystèmes, atteindre l'objectif de ZAN, et valoriser les données et connaissances économiques.

Le président Matthieu BILLIARD indique que l'échelon des EPCI, il en existe 9 dans le Maine-et-Loire, constitue un échelon propice aux échanges entre la CCI et ces entités territoriales et permet d'animer le réseau de manière collective.

Pascal RANCHOUX indique que cette commission réfléchit à la manière d'accompagner les entreprises dans la réinvention et l'innovation concernant le foncier économique et l'immobilier d'entreprise, notamment dans le cadre de l'objectif ZAN (zéro artificialisation nette) en 2050.

La CCI a mis en place une mission de prospective ZAN, confiée à Annabelle MICHEL. La CCI souhaite être également un interlocuteur des collectivités pour inventorier les disponibilités foncières en lien avec les entreprises. Un colloque régional interconsulaire sur le sujet du ZAN sera organisé pour promouvoir les bonnes pratiques sur le territoire

Pour rendre plus accessibles les données, il est prévu de créer une plateforme de données économiques et d'aide à la décision.



PROXIMITÉ TERRITOIRE & CONNEXION ECOSYSTEME :

CCI = Partenaire indispensable des entreprises et du territoire

1
FEDERATION DES ECOSYSTEMES
Objectif : hyper proximité territoires et entreprises

- Déployer les Conseils territoriaux sur le territoire et mener des actions en hyper proximité
- Déployer les folles journées pour Entreprendre
- Conventionner avec les Collectivités

2
ZAN
Atteindre l'objectif « zéro artificialisation nette »

- Créer un groupe de travail pour des bâtiments industriels décarbonés : construction-rénovation
- Positionner la CCI sur les enjeux de la réduction de la consommation foncière
- Organiser un colloque régional

3
DATA
Production et valorisation de données et connaissances économiques

- Adopter une plateforme de données économiques et d'aide à la décision
- Développer un observatoire économique et foncier en capitalisant sur les observatoires existants (commerce, immobilier...)
- Participer au groupe projet totem CCIDATA national/régional

- Commission formation et recrutement

Catherine DAGORN indique que la commission formation et recrutement a identifié 12 actions, organisées autour de trois axes : l'orientation, la formation dans sa globalité (initiale et continue) et l'attractivité du territoire pour favoriser le recrutement et l'employabilité. La finalité est de réaffirmer le rôle de la CCI en tant qu'opérateur global de l'orientation à la formation tout au long de la vie.



FORMATION ET RECRUTEMENT

CCI 49 = Opérateur global Orientation-Formation tout au long de la vie

La Nuit de l'Orientation
Marqueur du rôle des entreprises pour permettre la découverte des métiers et l'accompagnement aux évolutions et transformations sur le territoire



Le développement d'offres spécifiques pour accompagner les transformations des entreprises :
Nouvelle offre Industrie du futur dans le cadre de l'AMI territoires d'industrie
Évolution de l'offre énergétique
Modules de sensibilisation RSE, de citoyenneté numérique

Le rapprochement/développement de certaines offres
en entreprise ou au plus près des territoires, sur de tiers lieux



Catherine DAGORN évoque les temps forts de remise des diplômes qui a démarré à Angers le 17 novembre au centre des congrès Jean Monnier. Elle sera suivie par la remise des diplômes à Cholet

au théâtre Saint-Louis le 8 décembre, puis à Saumur au théâtre le Dôme le 15 décembre. Elle invite les membres de l'assemblée à y participer.

Ces événements permettent de réunir les trois partenaires de la formation : le centre de formation de la CCI, les entreprises et les jeunes en formation.

Concernant l'orientation, Catherine DAGORN évoque le formidable outil qu'est la nuit de l'orientation. Un événement qui fédère plusieurs partenaires : la Chambre des métiers et de l'artisanat, la Chambre d'agriculture, la région Pays de la Loire, les services publics de l'orientation (CIO, missions locales, Pôle emploi), les branches professionnelles.

La 10^e édition de la nuit de l'orientation aura lieu le 27 janvier 2023. Le fil conducteur sera les transitions : environnementale, numérique et écologique.

Comme pour les remises de diplôme, Catherine DAGORN espère que les élus de la CCI seront nombreux à y participer.

Le président Matthieu BILLIARD précise que 200 métiers sont représentés lors de cet événement, qui attire 3 000 jeunes. Il souligne que cet événement est centré sur les métiers.

Concernant les formations proposées, Catherine DAGORN évoque le développement d'offres spécifiques pour accompagner les transformations des entreprises : la nouvelle offre Industrie du futur dans le cadre de l'AMI territoires d'industrie, l'évolution de l'offre énergétique et les modules de sensibilisation RSE et de citoyenneté numérique.

Concernant le recrutement et l'attractivité du territoire, Catherine DAGORN souligne la nécessité de la synergie avec les collectivités et les entreprises pour attirer les talents et les conserver.

Catherine DAGORN remercie les équipes de la CCI pour leur travail.

Le président Matthieu BILLIARD présente les grands événements prévus au cours de l'année.



Sébastien VOYER indique qu'il a été interpellé par de petits entrepreneurs au sujet des aides pour faire face à l'augmentation du coût de l'énergie.

Le président Matthieu BILLIARD indique que les plus petites entreprises (qui ont un chiffre d'affaires inférieur à 2 M€) peuvent bénéficier du bouclier tarifaire. Ils seront logés à la même enseigne que les particuliers. L'augmentation du coût de l'énergie sera limitée à 10 ou 15%.

Il indique que l'aide proposée par les pouvoirs publics est loin d'être à la hauteur. L'aide totale de l'État s'élève à 10 milliards, alors qu'en Allemagne, elle s'élève à 200 milliards.

Les plus petites entreprises devraient être celles qui sont le mieux protégées.

Alain DI CRESCENZO indique que les conseillers de CCI France sont en cours de formation pour pouvoir répondre aux demandes des entreprises sur ce sujet.
Comme le président Matthieu BILLIARD, il estime qu'il devrait y avoir des trous dans la raquette. Des entreprises pourraient ne pas être aidées. Celles pour lesquelles le rapport entre la facture énergétique et le chiffre d'affaires ne veut rien dire. Il serait plus pertinent selon lui de se baser sur le rapport entre la facture énergétique et la rentabilité et les réserves de l'entreprise.

Cyrille LAHEURTE invite les entrepreneurs interpellés sur ce sujet à orienter les personnes vers l'association régionale [ORACE](#) by CCI, dédiée à l'accompagnement des entreprises dans leur démarche de maîtrise de leurs consommations d'énergie.

Noam LEANDRI, secrétaire général de l'ADEME, indique que les dirigeants d'entreprise doivent s'habituer au coût élevé de l'énergie, en anticipant la baisse de leurs consommations d'énergie. Il souligne que la meilleure énergie est celle qu'on ne consomme pas. C'était déjà le message de la campagne de communication de l'ancêtre de l'ADEME (l'agence de la maîtrise de l'énergie) « on n'a pas de pétrole, mais on a des idées » au moment du premier choc pétrolier. Il faut revenir aux comportements de bon sens. Il n'y a pas d'autres solutions pour arriver à maîtriser les émissions de carbone en 2050 que diminuer la consommation d'énergie.

L'ADEME est là pour aider les entreprises à être plus sobres en énergie et à décarboner l'énergie consommée.

Le président Matthieu BILLIARD indique que le prix de l'énergie après la crise devrait aller de 150 à 200 €/MWh au lieu de 50 €-60 € avant.

François GUIONNET évoque l'aménagement d'une nouvelle zone d'activité de 150 à 170 ha à côté de la zone du Cormier, à Cholet. Il a entendu dire que 70% des terrains seraient déjà réservés. Cela signifie que ces terrains ont été commercialisés sans qu'une réflexion soit menée sur les possibilités de mutualisation des parkings ou de création d'un restaurant commun, comme cela avait été évoqué lors de l'assemblée générale de la CCI de juin à l'ADEME.
Il estime qu'il faut rapidement réfléchir à autre chose, à l'après.

Le président Matthieu BILLIARD partage à 100% ces propos. Il estime qu'agir sans stratégie concertée conduit à perdre et gaspiller de l'espace foncier.

Il indique qu'il a été invité à intervenir sur ce sujet lors du conseil d'administration de [Novabuild](#), cluster du BTP en Pays de la Loire et Centre de ressource de la construction durable.

Le président Matthieu BILLIARD donna la parole à Alain DI CRESCENZO pour la conclusion.

Alain DI CRESCENZO se réjouit de constater que la feuille de route de la CCI de Maine-et-Loire est parfaitement alignée avec celle de CCI France. Il évoque la signature d'une convention avec l'Éducation Nationale pour renforcer le travail avec les rectorats.

Il souligne le nombre énorme d'apprentis (4 000) accompagnés par CCI Formation.

Il cite le campus de la bijouterie à Saumur, une superbe initiative, et la plateforme dédiée à l'industrie du futur, le projet Mona pour faciliter la mobilité européenne des apprentis, le pôle d'expertise autour des métiers de l'énergie, avec un bâtiment pilote. Il cite l'accompagnement proposé par l'association Orace pour réduire la consommation d'énergie.

Il indique que CCI France regarde avec intérêt la task force mise en place par la CCI de Maine-et-Loire sur la transition écologique et énergétique pour réutiliser les bonnes idées proposées.

Il regrette que les bonnes pratiques qu'il découvre partout sur le territoire soient insuffisamment connues en interne dans le réseau. L'un des 70 projets identifiés dans le plan stratégique consiste à guetter et partager les pépites pour qu'elles soient réutilisées ailleurs. Plus les dispositifs seront mutualisés, plus ils pourront être déployés et plus on pourra les rendre efficaces.

Il aimerait que lors de la prochaine CCInergie, il y ait un moment de workshop au cours duquel chaque CCI territoriale pourrait présenter ses pépites.

Il encourage la CCI de Maine-et-Loire à garder son dynamisme.

Concernant ses huit mois passés à la tête de CCI France, il retient que cela a été dur et bon.

Le dur concerne les difficultés rencontrées pendant les 4 premiers mois : les portes fermées, notamment celle de la tutelle et de l'écosystème. Le seul message qu'il entendait était qu'il fallait

baisser la taxe pour frais de chambre, sans aucune reconnaissance sur ce qu'avaient fait les Chambres pendant la période Covid et avant.

Le rythme a été dur aussi : le combat concernant la TCCI et l'envie d'être proche des CCI territoriales. Ce qui a été bon : le basculement de la perception des ministres et la DGE sur les CCI et le fait d'avoir obtenu la stabilisation de la TCCI pour 2022 et 2023.

Les meilleurs moments, c'est lorsqu'il passe du temps avec les membres des CCIT, comme aujourd'hui. Il a l'impression de retrouver sa famille.

Il considère que le réseau des CCI n'a jamais été aussi fort. Jamais, il n'a eu autant envie. Et jamais, les entreprises et l'État français n'ont eu autant besoin des Chambres.

Il remercie les membres de la CCI pour toute leur énergie, pour ce qu'ils font avec conviction, bénévolement, au service de leur territoire, de l'économie et du pays.

Il déclare qu'il est l'un des leurs. C'est ce qu'il a écrit dans le livre d'or : « je suis fier de faire partie de votre équipe ».

Le président Matthieu BILLIARD remercie Alain DI CRESCENZO pour l'énergie qu'il transmet aux CCI territoriales. Il remercie toutes les équipes pour leur contribution à l'élaboration du plan stratégique.

Le président Matthieu BILLIARD propose que le vote pour valider le plan stratégique de la CCI du Maine-et-Loire se fasse à main levée.

Validation unanime de l'assemblée

Le vote est suivi d'applaudissements.

Agenda

Le président Matthieu BILLIARD présente les prochains événements.

- la journée portes-ouvertes de CCI Formation le 10 décembre,
- les remises de diplômes à Cholet le 8 et le 15 décembre à Saumur,
- une journée sur le développement à l'international le 13 décembre à Angers,
- un temps fort sur l'énergie à Cholet le 13 décembre,
- la cérémonie des vœux avec la Chambre des métiers et la Chambre d'agriculture le 16 janvier,
- la Nuit de l'orientation le 27 janvier.

Il indique que la prochaine assemblée générale aura lieu le 27 janvier.

Le président Matthieu BILLIARD conclue la réunion en souhaitant une bonne fin d'année à toutes et tous et de prendre du temps avec leurs proches avant de se retrouver en janvier pour mettre en œuvre tout ce qui s'est dit ce matin.

Fin de la réunion à 12h45.

Matthieu BILLIARD Président	François LELIEVRE Secrétaire